

Un devoir de mémoire

1945-2008... Un vibrant hommage était rendu le 27 avril pour le 63^e anniversaire de la libération des camps de concentration à l'occasion de la journée nationale de la Déportation. La commémoration de l'armistice rassemblait le 8 mai de très nombreux Chellois et la Ville procédait le 29 mai à une remise de médailles aux Justes. Des cérémonies chargées de vérité, de respect, d'émotion. Au nom de la mémoire et du souvenir.



Madeleine et Raymonde, amies pour la vie.

W Souvenons-nous! Le regard qui prive l'autre de sa dignité et de sa liberté, avant de le priver de son droit à l'existence, est une réalité toujours prompte à resurgir. C'est pourquoi les survivants demandent aux générations montantes, instruites de ce qui fut et conscientes de ce qui est, d'avoir le courage et l'énergie de construire un monde meilleur." Ce message commun des associations de déportés lu lors de la Journée Nationale de la Déportation, rappelait combien il est important d'entretenir le souvenir et de garder en mémoire vivante les témoignages de faits vécus. Lors de la cérémonie commémorative, Jean-Paul Planchou déclarait "Depuis soixante-trois ans, nous nous disons "plus jamais ça" et cette année encore, nous le répétons. Et nous avons raison de le marteler, car une société est tenue à revivre son passé. Il faut commémorer et se souvenir, poursuivait le premier magistrat de la commune. Mais cela ne suffit pas. Il faut toujours et encore témoigner auprès des jeunes, dans les écoles, dans les familles. Il faut savoir dire l'indicible."

Honorer les Justes

La mission du Département des Justes de Yad Vashem créé en 1963 a pour objectif d'honorer celles et ceux, qui parmi les non Juifs, sous l'occupation et au milieu de la tourmente et de

l'indifférence quasi-générale, ont secouru, aidé et sauvé des Juifs au péril de leur vie. Il se fait honneur de leur exprimer la gratitude du peuple Juif et de l'Etat d'Israël. Le Comité français pour Yad Vashem a dernièrement sollicité la Ville de Chelles pour une remise de médailles des Justes parmi les Nations à titre posthume à Laurent et Marie Mazier ainsi qu'à Catherine Viateau, représentés par leur fille et petite-fille Raymonde Cadeau. Cette cérémonie organisée le 29 mai en mairie, en présence de Jean-Paul Planchou, Paul Eychenrand et Viviane Lumbroso, délégués régionaux du Comité français pour Yad Vashem, un diplomate de l'ambassade d'Israël en France et de nombreuses personnalités, honorait ces Chellois qui n'ont pas hésité à se mettre en danger pour sauver la vie de Chana Gontowicz et de sa fille Madeleine, leurs voisins et amis.

Une histoire d'amitié

"La famille Gontowicz, composée du père Abram, de la mère Chana et de leur fille Madeleine, habitait dans notre immeuble rue Keller à Paris, se souvient Raymonde Cadeau née Mazier. Nous étions très proches et Madeleine leur petite fille était mon amie, nous fréquentions la même école. Le 14 mai 1941, son père reçoit une convocation de la préfecture de police pour un contrôle d'identité. Il est ensuite interné à Beaune-la-Rolande puis déporté à Auschwitz. Le 15 juillet 1942, Chana croise dans la rue un agent de police qui lui dit "Madame, demain il va y avoir une très grande rafle concernant les



Marie et Laurent Mazier, Catherine Viateau

Juifs. Ne restez pas chez vous." Désemparée, la maman de Madeleine est montée chez nous. Mes parents lui ont immédiatement proposé leur aide et leur hospitalité. Ensuite, les scellés ont été posés sur l'appartement des Gontowicz et ma grand-mère décida de venir habiter chez nous afin de leur laisser son appartement. La situation devenant dangereuse pour tous, mes parents ont mis tout en action pour trouver une autre cachette. Chana entra en clandestinité et Madeleine fut placée dans un orphelinat. Nous allions la voir très régulièrement. Nous nous sommes fréquentées jusque dans les années 1970, date de mon arrivée à Chelles, le destin nous a à nouveau séparées et permis de nous retrouver en...2006. Pour ne plus jamais nous quitter. ■



Raymonde Cadeau.

Le regard des nouvelles générations

Agée de dix-huit ans, Marina Gomez, en classe de terminale littéraire au lycée Gaston Bachelard recevait le 28 mai le deuxième prix du concours départemental de la Résistance. "L'Histoire est ma matière préférée, précise la jeune fille, et j'ai eu envie de m'inscrire à ce concours encouragée par Jérôme Calauzenes, mon professeur. Nous étions plus de cent candidats en lice. Il fallait faire une réflexion sur un sujet donné, de l'ordre du discours et du texte d'opinion, c'était vraiment très intéressant et passionnant. De plus, cela m'a beaucoup apporté sur le plan de la culture générale. Je pense qu'il est important que les jeunes générations dont je fais partie aient un regard de mémoire. Il faut préserver notre passé et transmettre la vérité. C'est notre rôle, notre devoir, notre héritage."